

**REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE DOSSO
DEPARTEMENT DE DOSSO
COMMUNE RURALE DE KARGUIBANGOU**

**PROCES VERBALE DE LA 3EME SESSION ORDINAIRE DITE
BUDGETAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE RURALE DE
KARGUIBANGOU**

L'an deux mille vingt un et le Mardi 30 Novembre au 03 Décembre 2021, s'est tenue dans la salle de réunion de la Mairie la 3^e session ordinaire dite session budgétaire sous la présidence de Monsieur LAWALI BAWA, Président dudit conseil.

Etaient présents à la réunion :

❖ Les conseillers :

- Lawali Bawa
- Mariama Harouna
- Amadou Ango
- Bassirou Hassane
- Maïmouna Dodo
- Salifou Souna
- Hama Saâdou
- Balkissa Garba
- Ramatou Seyni
- Moussa Oumarou
- Seydou Guéro
- Zakari Moumouni
- Garba Mamoudou
- Adamou Alio Andi

Etait absent :

- Adamou Ballé : Excusée

On note également la présence des agents des services techniques communaux, et du représentant du Sultan Monsieur MAÏDANDA ABDOU et plusieurs chefs de village invité pour la circonstance.

Le secrétariat de séance est assuré par monsieur Alhassane Sala secrétaire municipal de la commune.

L'ordre du jour comporte les points suivants :

- I. Adoption du procès – verbal précédent ;**
- II. Examen et adoption du budget 2022 ;**
- III. Adoption du plan d'investissement annuel (PIA)**
- IV. Compte rendu des activités inter session**
- V. Divers**

L'ouverture de la session est intervenue à 9h30mn dans l'allocution d'ouverture le Président du Conseil Monsieur LAWALI BAWA a remercié les participants d'avoir répondu massivement à l'invitation malgré les multiples préoccupations. Une fathia a été prononcée afin que Dieu bénisse les travaux et qu'il descende sa miséricorde sur notre pays. Il a poursuivi son intervention tout en rappelant l'ordre du jour qui doit statuer sur ces points inscrits ci - dessus.

Ensuite la parole fut donnée à Monsieur MOUNKAILA DJIBO Secrétaire Général de la Préfecture de Dosso, qui n'a pas caché ses sentiments de satisfaction d'avoir été convié à cette rencontre, il a poursuivi sa parole en rappelant aux participants l'ordre du jour, et a aussi demandé de faire des propositions réalistes et réalisables qui tiennent compte des priorités de la Commune, et leur a souhaité une bonne assise pour la suite des travaux.

I. ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

Après lecture et explication du procès-verbal précédent par le rapporteur de séance, quelques amendements ont été faits sur ce procès-verbal. Après la correction Le procès – verbal est adopté sous réserve de la prise en compte des corrections.

II. EXAMEN ET ADOPTION DU BUDGET 2022

Le président du Conseil municipal a pris la parole pour la présentation du Budget 2022 soumis aux membres du Conseil Municipal présents.

Après un débat très fructueux et des analyses sans complaisances qui, a eu lieu sur toutes les composantes du budget, quelques observations, et propositions ont été portées notamment, le **Chapitre VIII - Article5**, pompes funèbres, qui n'a pas été pris en compte dans le budget 2022, le secrétaire de séance a pris note et sera pris en compte.

Enfin, le **chapitre XXI – Article 3 hydraulique**, eau avec une prévision de 12.000.000 FCFA a fait l'objet d'un débat, il ressort de la réponse donnée, que cette inscription a été faite pour supporter le montant mis en participation dans le processus du budget participatif pour le fonçage de deux puits à Kobé koara et Zanga Babadey.

A l'issu de ces échanges très fructueux qui ont permis de prendre en compte les avis du conseil municipal.

Les membres du conseil municipal ont à l'unanimité adopté le Budget 2022 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de : **Soixante un million quarante huit mille six cent (61.048.600) Francs CFA**, après s'ajoute les fonds de péréquation qui s'élève à **Quatre Millions Cinq Mille (4.005.000) Francs CFA**, donc Total Budget Général est **Soixante Cinq Mille Cinq Cent Quarante Huit Mille Six Cents (65.548.600) Francs CFA**.

Enfin les membres du conseil municipal ont demandé à l'administration communal de doubler d'effort pour l'identification du potentiel fiscal et aussi de la mobilisation des ressources de la Commune.

III. ADOPTION DU PLAN D'INVESTISSEMENT ANNUEL P.I.A

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour pour statuer sur les grandes lignes qui concernent le budget d'investissement pour faire un plan d'investissement annuel. Cela permettra aux partenaires de faire connaissances des prévisions de la Commune aux besoins. Après appréciation le P.I.A a été adopté.

IV. COMPTE RENDU DES ACTIVITES INTER – SESSION

Le Président du conseil municipal Monsieur LAWALI BAWA a pris la parole pour présenter les activités inter – session comme suit :

- 1. Un protocole d'accord avec l'ONG REGAD dans le cadre de l'élaboration du budget participatif pour un montant de six cent mille (600.000) FRANCS CFA;**
- 2. Un protocole d'accord avec l'ONG Word Vision dans le cadre de la réalisation de deux (2) Mini P.E.A à Karguibangou et Babadey au profit des deux (2) CSI.**
- 3. Une convention de financement avec l'ONG Plan Niger dans le cadre de leurs activités FY 2022 a été signée avec la Commune ;**
- 4. ONG l'ARREWA dans le cadre des sensibilisations et des renforcements des capacités sur le plan d'investissement annuel au profit de la communauté pour un montant de Sept Millions (7.000.000) Francs CFA ;**
- 5. Care International pour leur nouveau projet REDSAAC ;**
- 6. MCC à travers l'ONG ADL pour des récupérations des terres, intensifications agricoles, et l'embouche CAPRIN.**

Après cette brillante présentation les membres du conseil municipal ont demandé au Président de doubler d'effort pour accompagner par les partenaires et de créer un cadre de concertation.

V. DIVERS

Ce point a été inscrit à l'ordre du jour pour statuer sur la vie de la Commune.

Deux (2) communications ont été apportées à savoir, une communication du responsable de terrain de Filets Sociaux de Karguibangou qui a présenté le bilan de l'activité 2021 de leur programme qui s'articule autour de la scolarisation et le maintien de la jeune fille tout en octroyant des allocations :

- Pour le niveau primaire 24.000F par an ;


- Pour le niveau secondaire pour une distance inférieure à 5km du lieu de résidence 48.000F par an, pour une distance supérieure ou égale à 5km 120.000F par an

Après s'en est suivi de l'intervention Monsieur TANKARI FODI Inspecteur de l'I.E.B de Karguibangou qui nous a édifié de l'effectivité de la rentrée scolaire.

En fin des travaux, le Président du Conseil Municipal a exhorté les uns et les autres à s'unir pour un objet commun afin que la Commune puisse aller en avant.

L'ordre du jour étant épuisé le président a levé la séance.

Le rapporteur



Alhassane Sala

Le président



Lawali Bawa